

SOCIÉTÉ DES TONNELLERIES MODERNES (S.T.M.), Hussein-Dey

Paul, Julien TROTTIER,
président, puis administrateur délégué

Né en 1864.

Fils de François Trottier (1816-1901) — introducteur de 300 vaches du Piémont en Algérie (1845-1857), puis arboriculteur à Hussein-Dey (1860), vulgarisateur de l'eucalyptus et autres essences australiennes, maire de la Rassauta (1850-1860), puis d'Hussein-Dey (1869-1878), chevalier de la Légion d'honneur (1978) — et d'Anna Pasquier.

Frère aîné d'Adrienne Trottier (1866-1915), mariée en 1887 avec le minotier Jules Narbonne.

Marié en 1887 avec Hortense Narbonne (1869-1960), sœur de Jules Narbonne. Dont

— Yvonne, mariée en 1917 avec le capitaine Lusardy, du service des affaires indigènes, chevalier de la Légion d'honneur.

— Adrienne, mariée en 1920 avec Henri Deudon, dentiste, fils de dentiste.

— René († 1931)

— Paul, marié en 1929 avec Alice Gautier, de Mostaganem.

...

Éleveur laitier, arboriculteur et lotisseur à Hussein-Dey, viticulteur à Birkadem.
Administrateur des Celluloses de l'Afrique française du Nord (1919),
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Celluloses_Af_frse_Nord.pdf
de la Caisse de crédit agricole d'Algérie,
de la Coopérative algérienne d'achats agricoles,
membre du Syndicat agricole et viticole algérien.
Décédé à Hussein-Dey, le 16 décembre 1933.

S.A., mai 1922, p. 50 ans.

Épisode précédent :

Tonnelleres mécaniques de l'Afrique du Nord.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Tonnelleres_mécaniques_AFN.pdf

L'Algérie industrielle
Société de Tonnelleres mécaniques de l'Afrique du Nord
Tonnelleres modernes
(*Le Sémaphore algérien*, 5 juillet 1922)

Nous lisons dans le « Journal des banquiers » du 22 juin :

« La Société anonyme des TonnellerieS mécaNiques de l'Afrique du Nord, au capital de 3 millions de francs, se refait une virginité. Il lui en coûte d'ailleurs quelque peu. Son actif passe entre les mains de la Société anonyme des TonnellerieS modernes.

La nouvelle venue a estimé qu'un capital de 1.701.500 francs était suffisant pour indemniser son prédécesseur et faire face aux dépenses courantes. Les liquidateurs de la Société des TonnellerieS mécaNiques de l'Afrique du Nord reçoivent, pour être réparties entre les actionnaires, 3.200 actions de 500 francs entièrement libérées de la Société des TonnellerieS modernes.

Autrement dit, les 3 millions se fondent instantanément en 1.600.000 francs, soit une évaporation de 45 pour cent environ. Ces climats chauds sont vraiment exécrables !

Les TonnellerieS modernes émettent contre espèces 200 actions, pas une de plus.

Mais le conseil d'administration est autorisé par les statuts à élever le capital jusqu'à concurrence de 5 millions. Il est vraisemblable qu'il usera de cette autorisation sans retard, faute de quoi la trésorerie sonnerait le creux. Vous nous direz que dans les affaires de futailles... ».

SOCIÉTÉ DES TONNELLERIES MODERNES (S.T.M.)
(Ancienne Société des tonnellerieS mécaNiques de l'Afrique du nord)
S.A. frse au capital de 1,705 MF
Siège social : Hussein-Dey.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 1058)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 3 à 7 membres, nommés p. 3 ans, propr. de 25 act.
TROTTIER (Paul), à Hussein-Dey ;
DELBAYS (Émile), 43, r. d'Isly, Alger ;
NARBONNE (Jules) ¹, à Hussein-Dey ;
LEBAILLY (Louis), r. Dumont-d'Urville, Alger ;
BOUTE (Émile) ², 146, av. de Malakoff, Saint-Eugène, Alger ;
AURIACOMBE (Louis) ³, 1, r. de Mulhouse, Alger ;
BRACHANET (Léopold) ⁴, 16, r. de la Liberté, Alger.

Capital social. — 1.701.500 fr. en 3.403 act. de 500 fr. dt 3.203 entièrement libérées, attribuées aux act. de la Soc. des tonnellerieS mécaNiques de l'Afrique du Nord en représentation des apports

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 10 % au conseil ; après ces prélèvements, 10 % à une rés. facultative extraordinaire , 90 % aux actionnaires avec faculté de prélever des sommes, soit p. être reportées à nouveau, soit p. des amortissements supplémentaires.

¹ Jules Narbonne (1862-1939) : patron de la minoterie Narbonne, d'Hussein-Dey, administrateur de sociétés, doublement beau-frère de Paul Trottier. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Minoterie_Narbonne_Hussein-Dey.pdf

² Émile Boute : chef tonnelier de la maison Ricome. Ancien administrateur ds TonnellerieS mécaNiques de l'Afrique du Nord.

³ Louis Auriacombe : inspecteur principal des Contributions directes, administrateur de la Société d'études économiques de l'Afrique du Nord et des Celluloses de l'Afrique du Nord. Ancien commissaire aux comptes des TonnellerieS mécaNiques de l'Afrique du Nord. Commissaire aux comptes des Mines de Palestro. Inhumé à Mostaganem en avril 1929.

⁴ Léopold Brachanet (Villeseque-des-Corbières, 1872-Paris, 1960) : administrateur délégué de la Société des Vignobles de la Méditerranée... Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Vignobles_Mediterranee.pdf

Émile DELBAYS (1859-1951), président

Ancien distillateur à Alger,
secrétaire-trésorier de la chambre de commerce,
chevalier de la légion d'honneur

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Distillerie_Delbays.pdf

SOCIÉTÉ DES TONNELLERIES MODERNES (S.T.M.)
(Ancienne Société des tonnellerie mécanique de l'Afrique du nord)
S.A. frse au capital de 3,1 MF
Siège social : Hussein-Dey.
Registre du commerce : ALGER, n° 2640.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 1061)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 9 membres, nommés p. 6 ans, propr. de 25 act.

DELBAYS (Émile), 4, bd de la République, Alger ; pdt ;

NARBONNE (JULES), à Hussein-Dey ; v.-pdt ;

TROTTIER (Paul), à Hussein-Dey ; adm. délégué ;

AURIACOMBE (Louis), 1, r. de Mulhouse, Alger ;

DELRIEU (Ernest), 5, bd Baudin, Alger ;

RAFFIN (Élie de), 1, r. de Tanger, Alger ;

JOUVET (Georges)⁵ ;

SALIBA (Frédéric).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

PARGUEY (Victor), 45, r. de Mogador, Alger ;

RICOME (Jules)⁶, 11, bd Carnot, Alger.

Capital social. — À l'origine, 1.701.500 fr. Au 22 janvier 1925 : 3,1 MF en 6.200 act. de 500 fr. entièrement libérées

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 10 % au conseil ; 10 % à une rés. extraordinaire facultative. Le solde aux actionnaires avec faculté de prélever des sommes, soit p. être reportées à nouveau, soit p. des amortissements supplémentaires.

Valeurs locales

⁵ Georges Jovet : frère de feu Albert Jovet, de Bougie, associé à Charles Schiaffino dans la Société de navigation côtière algérienne. Oncle d'Alphonse Jovet, fondateur de la Banque de l'union nord-africaine transformée en BNCI-Afrique. Avis de décès : *L'Écho d'Alger*, 10 janvier 1941.

⁶ Jules Ricome (1854-1932) : pionnier de l'exportation des vins algériens. Propriétaire de chais, d'une filtrerie, d'une tonnellerie et de domaines. Administrateur de L'Expansion nord-africaine (1920) et de la Société algérienne des pétroles de Medjia (1923). Chevalier de la Légion d'honneur.

Tonnelleries modernes
(*Annales africaines*, 1^{er} avril 1929)

Les actionnaires de cette société réunis en assemblée générale ordinaire le lundi 11 mars, ont approuvé les comptes de l'exercice 1928. se soldant par un bénéfice brut de 941.836,31 (contre 743.065,19 pour l'exercice précédent).

Après dotation de 607.415.63, le bénéfice net ressort à 334.420 68 (contre 219 mille 937.83 pour 3927) qui ont été répartis de la façon suivante :

Bénéfices ressortant de l'exercice 1928	334.120. 68
Réserve légale 5 % : 16.721 03	
Conseil d'administration 10% : 33. 442 06	50.163 09
	284.257 59
Réserve extraordinaire 10 %	28.425 75
	255.881 84
8 % au capital	248.000 00
laissant un report à nouveau de francs	7.83184

Le dividende sera mis en paiement le 15 avril, contre remise du coupon n° 5, à raison de 34,20 net par action au porteur.

AVIS DE DÉCÈS
(*La Dépêche algérienne*, 29 décembre 1933)

HUSSEIN-DEY. — Madame Paul Trottier, née Narbonne ;
Madame et monsieur de Pourcelet et leurs enfants ;
Madame et monsieur Édouard Blanca ;
Madame et monsieur Henry Deudon et leurs enfants ;
Madame et le commandant Lusardy et leurs enfants ;
Monsieur et madame Paul Trottier et leur fille ;
Madame veuve Étienne Trottier ;
Madame veuve René Trottier et ses enfants ;
Monsieur et madame Jules Narbonne ;
Monsieur et madame Marcel Duvert et leurs enfants ;
Monsieur et madame Louis Narbonne et leurs enfants ;
Madame de Graaff et ses enfants ;
Monsieur et madame Paul Houbé et leurs enfants ;
Monsieur et madame Roger Narbonne et leurs enfants ;
Monsieur et madame Louis Delbays et leur fils ;
Monsieur et madame Fernand Narbonne et leurs enfants ;
Monsieur Louis Kling ;
Monsieur et madame Auguste Pasquier et leurs enfants ;
Les familles Trottier, Gachet, Boulanger, Wannebrouck, Dupuy, Trachler, Besnier, Raimbault, Houdebine, Le Ker, Corbinau, Renaudiès, Rouvillois, leurs parents et alliés.
Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

monsieur Paul TROTTIER,

administrateur délégué de la Société Tonnelleries Modernes,
leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et allié, pieusement décédé à
Hussein-Dey, le 16 décembre 1933, à l'âge de 69 ans, muni des sacrements de l'Église.
Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à trois heures.
Réunion au domicile mortuaire, à Hussein-Dey, rue Parnet, cité Trottier.
POMPES FUNÈBRES ALGÉRIENNES
64, rue de Constantine. — Tél. 27.03 et 19.79

Les membres des conseils d'administration de la Caisse de Crédit Agricole d'Algérie
de la Coopérative Algérienne d'Achats Agricoles, du Syndicat Agricole et Viticole
Algérien vous font part du décès de
Monsieur Paul TROTTIER
Leur ancien président et collègue
et prient les membres de ces Associations d'assister aux obsèques qui auront lieu
aujourd'hui, à quinze heures, à Hussein-Dey.

COMBAT D'ARRIÈRE-GARDE CONTRE LES BATEAUX-CITERNES

LA QUERELLE DES BATEAUX-CITERNES,
TROIS CONTRIBUTIONS INTÉRESSANTES
À UN PROBLÈME QUI VA ENTRER DANS UNE PHASE AIGUË
(*L'Écho d'Alger*, 24 février 1935)

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Soflumar.pdf

.....

Calcul contre calcul

M. Roger Delbays ⁷, se faisant l'interprète des tonneliers et loueurs de futailles, nous a fait parvenir une minutieuse réfutation de l'argumentation de la Société de stockage. Opposant son propre calcul des journées de travail au calcul que nous avons publié, notre correspondant évalue ainsi qu'il suit la somme de travail manuel nécessitée par le régime actuel :

« 1° Préparation de la futaille. — Ce travail comporte les opérations de repiquage, rinçage, raclage, marquage, etc., représentant l'emploi d'une demi-heure par unité. Soit 1.400 heures.

2° Réparation de la futaille au retour. — Environ le dixième du matériel. Temps nécessaire pour réparer un fût : 5 heures. Soit 1.400 heures.

3° Camionnage fûts vides. — 100 fûts par jour et par camion comprenant 3 hommes : 672 heures ; plus le camionnage du retour : 672 heures.

4° Entonnage dans les chais. — 200 fûts entonnés dans la journée par une équipe de 8 hommes : 896 heures.

5° Mise à quai, puis sur chaland. — 2 fûts à l'heure par homme : 1.400 heures.

7° De chaland à bord. — 300 fûts par jour pour une équipe de 15 hommes : 1.080 heures.

En réunissant ces différents chiffres, nous trouvons, pour le port d'Alger et pour un seul voyage du « Bacchus », les chiffres suivants :

Pour les tonneliers : 2.800 heures ;

Pour les camionneurs : 1.344 heures ;

⁷ Roger Delbays : né en 1900. Fils d'Émile Delbays (ci-dessus). Marié en 1923 avec Mafalda Biron, fille d'un caissier principal de la Banque de l'Algérie, établissement dont Émile Delbays était administrateur à Alger.

Pour les dockers et chais : 5.3671 heures.

Soit au total : 9.500 heures, représentant plus de 1.200 journées de travail, ce qui permet de chiffrer pour l'année (15 voyages) environ 18.000 journées.

Si l'on évalue les journées que la Société de stockage doit payer durant le temps du voyage au chiffre indiqué de 200 journées, la différence dont bénéficie le nouveau système est de 1.000 jours à chaque voyage. Et si l'on estime le salaire journalier moyen à 30 francs, on obtient 30.000 francs qui, multipliés par les 15 voyages, nous donne la coquette somme de quatre cent cinquante mille francs par an dont la masse ouvrière sera privée. Ce chiffre sera naturellement plus déplorable encore si ce moyen de transport se généralise. »

ALGER
LA GRÈVE DES DOCKERS ET TONNELIERS

VIOLENTES MANIFESTATIONS
contre la mise en service du bateau-citerne « Bacchus »
(*La Dépêche algérienne*, 27 février 1935)

MM. Péaron, président du Syndicat des loueurs de futailles d'Alger ; Denbays [Delbays], administrateur de la Société des tonnelleries [modernes] ; Mercadal, directeur de la Société Francalfuts, et Gennaro, administrateur de la Société Audoise des fûts-transports, ...sont venus nous exposer leurs doléances

HUSSEIN-DEY
(*L'Écho d'Alger*, 23 août 1939)

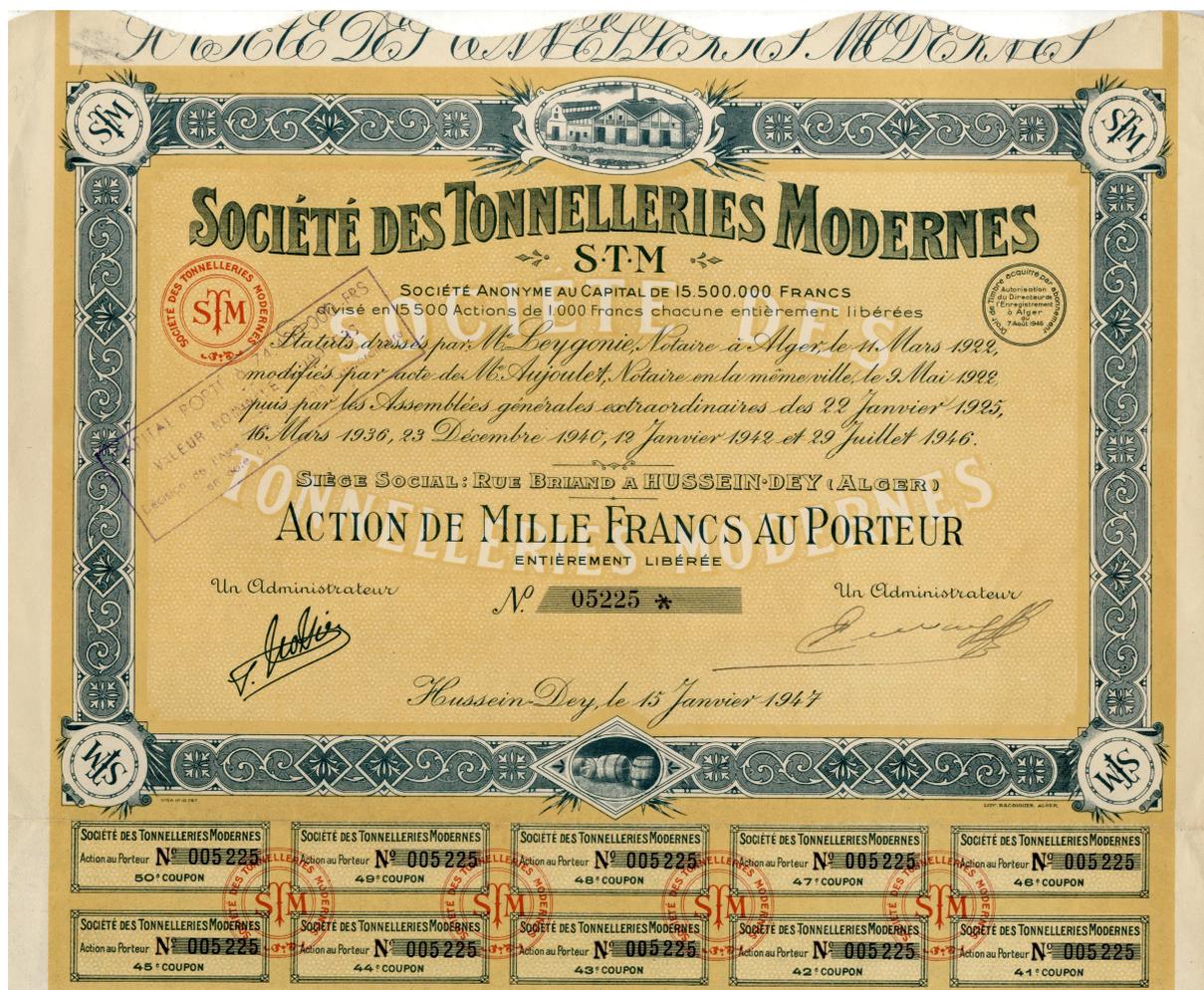
GREVE DES TONNELIERS. — Nous apprenons que les ouvriers des usines Francalfûts. Pearon et des Tonnelleries modernes se sont mis en grève hier matin. Pas d'incidents à signaler. La grève se passe dans le calme.

SOCIÉTÉ ANONYME des TONNELLERIES MODERNES
Capital fr. : 1.550.000
HUSSEIN-DEY

Règlement des dividendes
(*L'Écho d'Alger*, 9 juillet 1943)

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 28 juin, le coupon 17 sera payable à partir du 15 juillet aux caisses du CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE (bureau principal), de la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Afrique) et au SIÈGE SOCIAL de la Société, à HUSSEIN-DEY, à raison de Fr. : 50 (Impôts à déduire.) (72.775)

1947 (nov.) : création de la SOCIÉTÉ BOIS ET EMBALLAGES « BOISEMBAL »
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Boisembal.pdf



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

SOCIÉTÉ DES TONNELLERIES MODERNES
 Société anonyme au capital de 15.500.000 fr.
 divisé en 15.500 actions de 1.000 fr. chacune entièrement libérées

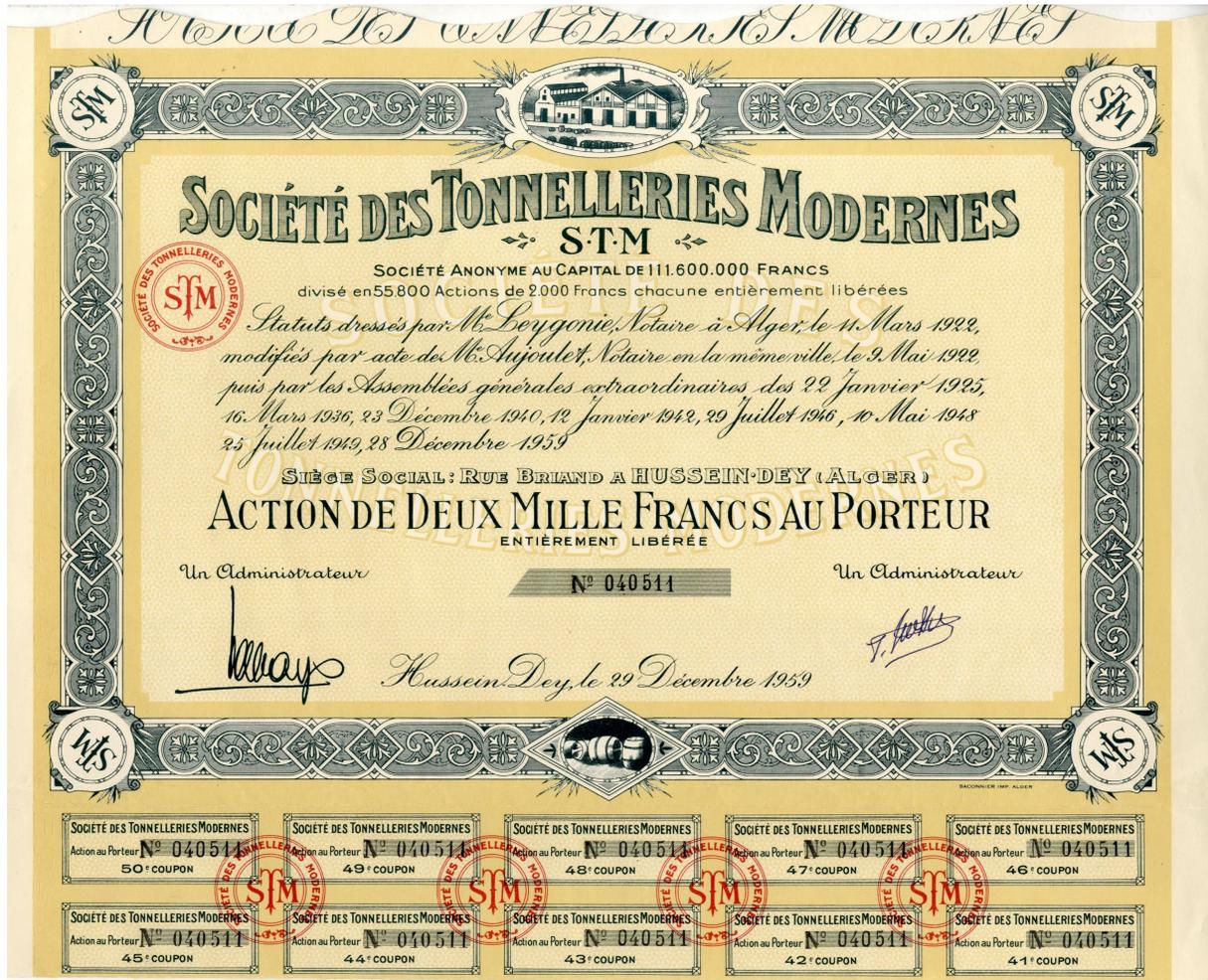
Droit de timbre acquitté par abonnement
 Autorisation du directeur de l'Enregistrement à Alger
 du 4 août 1946

CAPITAL PORTÉ À 74.400.000 FR.
VALEUR NOMINALE 2.000 FR
 Décision de l'assemblée générale extraordinaire
 en date du 28 décembre 1959

Statuts dressés par M^e Leygonie, notaire à Alger, le 11 mars 1922,
 modifiés par acte de M^e Aujoulet, notaire en la même ville, le 9 mai 1922,
 puis par les assemblées générales extraordinaires des 22 janvier 1925,
 16 mars 1936, 23 décembre 1940, 12 janvier 1942 et 29 juillet 1946

Siège social : rue Briand à Hussein-Dey (Alger)

ACTION DE MILLE FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée
Un administrateur (à gauche) : Trottier
Un administrateur (à droite) : Delbays
Hussein-Dey, le 15 janvier 1947.
Visa n° 10.787 Imp. Baconnier Alger



Coll. Serge Volper

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

SOCIÉTÉ DES TONNELLERIES MODERNES

Société anonyme au capital de 111.600.000 fr.

divisé en 55.800 actions de 2.000 fr. chacune entièrement libérées

Statuts dressés par M^e Leygonie, notaire à Alger, le 11 mars 1922,

modifiés par acte de M^e Aujoulet, notaire en la même ville, le 9 mai 1922,

puis par les assemblées générales extraordinaires des 22 janvier 1925,

16 mars 1936, 23 décembre 1940, 12 janvier 1942, 29 juillet 1946, 10 mai 1948, 25
juillet 1949, 28 décembre 1959

Siège social : rue Briand à Hussein-Dey (Alger)
ACTION DE DEUX MILLE FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Delbays

Un administrateur (à droite) : Trottier

Hussein-Dey, le 22 décembre 1959.

Baconnier Imp. Alger
